

PUBLICATION LE 06 août 2025

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

BOAMP

J0UE

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

MAIRIE DE SANNOIS

Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

Place du Général Leclerc

BP 60088 - 95111 SANNOIS

Tél : 01 39 98 20 63

SIRET 21950582300019



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Objet **LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE A DESTINATION DE LA VILLE ET DU CCAS DE SANNOIS****Référence** 2025-VS-0011**Type de marché** Fournitures**Mode** Procédure ouverte**Code NUTS** FR108**Lieu principal de livraison** Sur le territoire de la Commune
95110 Sannois**Description** Livraison de repas en liaison froide a destination de la ville et du CCAS de Sannois, Forme de marché : à bons de commande avec maximum. Attribution d'un accord-cadre pour chaque lot. Accord-cadre conclu pour une période initiale de 1 an, à compter du 01/01/2026 jusqu'au 31/12/2026, reconductible 3 fois.**Code CPV principal** **15894200** - Repas préparés

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

Quantité ou étendue

Valeur estimée hors TVA : 8 000 000,00 €

Lots	Libellé	Estimé € HT	CPV
N° 01	Livraison de repas - scolaire et périscolaire Description : Livraison de repas - scolaire et périscolaire Durée du marché : 12 mois. Acceptation des variantes : Non Options : Non Reconductions : Oui		55521200

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Informations complémentaires : Le montant maximum annuel des prestations pour la période initiale est de 1 500 000,00 €HT. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

Pour information, le montant estimatif dépensé en 2024 est de 1 060 000 €HT

N° 02 Livraison de repas - petite enfance **55521200**

Description : Livraison de repas - petite enfance

Durée du marché : 12 mois.

Acceptation des variantes : Non

Options : Non

Reconductions : Oui

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Informations complémentaires : Le montant maximum annuel des prestations pour la période initiale est de 150 000,00 €HT. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

Pour information, le montant estimatif dépensé en 2024 est de 100 000 €HT.

N° 03 Livraison de repas - séniors et portage de repas à domicile **55521200**

Description : Livraison de repas - séniors et portage de repas à domicile

Durée du marché : 12 mois.

Acceptation des variantes : Non

Options : Non

Reconductions : Oui

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Informations complémentaires : Le montant maximum annuel des prestations pour la période initiale est de 350 000,00 €HT. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

Pour information, le montant estimatif dépensé en 2024 est de 250 000 €HT.

Conditions relatives au contrat

Autres conditions

Conditions particulières d'exécution :

L'exécution des prestations débute à compter de la date fixée par le contrat.

Aucune clause de garantie financière prévue.

Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie à première demande en contrepartie.

Les prix sont révisables.

Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de

paiement applicable à l'acheteur.

La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées au cahier des charges.

Conditions de participation

Critères de participation : renvoi au R.C.

Marché réservé : Non

Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Offres

Remise des offres le **12/09/25 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 12/09/25 à 14h00

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com>.

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur.

Marché périodique :

Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

2-4 bd de l'Hautil

BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex

Tél : 01 30 17 34 00 - Fax : 01 30 17 34 59

greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

2-4 bd de l'Hautil

BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex

Tél : 01 30 17 34 00 - Fax : 01 30 17 34 59

greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi le 06/08/25 à la publication